

—Greffier du tribunal révolutionnaire ! s'écria le duc.—Je mefle rappelle maintenant...

—Allons donc...allons-donc, citoyen...tu as la mémoire diablement paresseuse, il paraît. Mais est-ce là tout ce dont tu te souviens ?

—Voilà tout...S'il existe d'autres circonstances, elles m'échappent, dit le duc en paraissant chercher dans sa mémoire.

—Vraiment, citoyen ?

—Eh ! sans doute, vous dis-je...

—Tu ne te souviens pas d'un nommé Jacques Briot...que tu fis condamner à mort et à qui tu coupas vingt fois la parole, au lieu de le laisser se défendre ?

Nou, Monsieur, je ne me rappelle pas cela.

—Tu ne te rappelles pas cela ?...Tu as raison...Quand on peut oublier ses crimes...ça vaut mieux...

—Un jugement tel...sévère qu'il soit, n'est jamais un crime, Monsieur.

—Jacques Briot n'a pas été jugé...il a été assassiné,—s'écria Pierre Herbin, dont la physiologie, changeant tout-à-coup d'expression, prit un air sinistre, qui remplaça l'ironie brutale qu'il avait jusqu'alors affectée.—Jacques Briot était mon ami, il était pour moi un frère...Tu cédaï à une haine infernale, en le poursuivant avec tant d'acharnement ; car jamais homme, plus loyal, plus pur, n'avait embrassé la cause du peuple...Le crime de ce malheureux avait été de favoriser la fuite de deux royalistes...Pour cet acte de générosité, digne de l'admiration dans tous les partis, tu demandas et tu obtins sa tête...pour satisfaire la vengeance.

—Je ne me souviens pas de ces circonstances,—dit M. de Bracciano, évidemment troublé.

—Tu ne te souviens pas...je vais te mettre sur la voie...Les deux royalistes que Jacques Briot fit évader, étaient le comte de Grandpré et le baron de Nérailles...avec eux se trouvait un nommé Montbard, ancien soldat aux gardes, ils s'étaient échappés de Lyon lors du massacre des prisons, et étaient arrivés aux portes de Dijon après des dangers sans nombre ; mourant de fatigue et de faim, ils s'arrêtèrent chez Jacques Briot et eurent l'heureuse idée de se confier à sa générosité...En effet, il les sauva. Montbard, épuisé par les privations, ne put les suivre...on le découvrit caché chez Jacques Briot ; pour avoir le droit d'accuser mon malheureux ami, tu requîs la peine de mort contre Montbard...sa tête tomba trois jours après, sur un nouveau réquisitoire de toi, Jacques Briot périt sur l'échafaud.

—C'est possible, je ne me souviens de rien...s'écria le duc...mais encore une fois, pourquoi évoquer ce funeste passé ?

—Tu vas le savoir tout à l'heure...J'étais greffier du tribunal, je résignai mes fonctions après cette exécution d'une si épouvantable injustice...car je savais la cause de ta haine contre Jacques Briot...

—La loi voulait que tous ceux qui donnaient asile aux ennemis de la nation fussent punis de mort...je n'ai été dans cette occasion guidé par aucun motif de haine...

—Par aucun motif de haine ? ..et WILHELMINE BUTLER...—s'écria Pierre Herbin d'une voix terrible...Le duc baissa la tête sans répondre...Pierre Herbin continua.—En sortant du greffe, par une sorte de pieuse vénération pour la mémoire de Jacques Briot, j'emportai les pièces de son procès...je fis mal, sans doute, mais je tenais à avoir en main de quoi rehabiler un jour sa mémoire...Dans le procès se trouvaient jointes les pièces du procès de Montbard, cet ancien soldat aux gardes...Au milieu de l'encombrement des dossiers, on ne s'aperçut pas de cette soustraction...Pendant plusieurs années je voyageai. Lors de ta récente élévation, je pensai que le moment était venu de flétrir ta conduite d'autrefois, je parcourus de nouveau les pièces du procès...mais qu'e devins-je, en y trouvant plusieurs papiers qui, sans importance pour toi en 92, pourraient à cette heure te porter le coup le plus douloureux, et renverser toute ta fortune ?

Par un mouvement machinal, le duc avança la main vers les papiers que Pierre Herbin lui montrait.

Celui-ci les retira vivement, les cacha en disant : Patience...et sache que tu les prendrais que tu ne tiendrais rien encore. Tu comprends bien que je ne me suis pas aventuré sans précaution chez un seigneur de ta trempe, qui n'a qu'un mot à dire au grand Napoléon, pour envoyer les gens à Vincennes. Ces papiers sont des copies des originaux déposés en lieu sûr... Ainsi, tranquillise toi...lors même qu'à l'instant tu expédierais un messenger à ton maître pour lui demander contre moi, comme qui dirait une lettre de cachet de l'ancien régime, un ami que j'ai, à l'ordre, s'il ne me revoit pas demain matin, d'agir contre toi avec les originaux.

—Mais, me direz-vous à propos de quoi vous voulez agir ? s'écria M. de Bracciano, troublé malgré lui ?

—A propos de quoi !...tu vas le savoir, dit Pierre Herbin, en cherchant une pièce dans la liasse de papiers...